

Sport automobile : Suspension des activités

À la suite des annonces successives faites par le Président de la République et le Gouvernement dans le cadre de l'évolution de la gestion de l'épidémie du Coronavirus, plusieurs mesures urgentes ont été décidées depuis jeudi 12/03.



© FFSA

- Les dates de report des manifestations seront étudiées, lorsque les conditions de reprise de l'activité le permettront, par une cellule dédiée afin de proposer un aménagement du calendrier des épreuves.
- Toutes les réunions de Commissions ou Groupes de Travail sont ajournées. L'ensemble du travail réglementaire à charge des Commissions et Groupes de Travail est donc reporté à une date ultérieure.
- Le siège de la Fédération sera fermé à compter du mardi 17 mars au matin. L'ensemble du personnel de la Fédération est placé en dispositif de télétravail et se mobilisera pour assurer la continuité de l'activité dans les meilleures conditions possibles. Les collaborateurs seront donc joignables par e-mail pendant cette période et se tiennent à vos côtés pour vous apporter l'aide et les conseils dont vous pourriez avoir besoin. Parallèlement, l'adresse e-mail covid19@ffsa.org est bien évidemment maintenue et permettra de répondre à toutes questions des Associations Sportives, des Ligues, et des pratiquants, le cas échéant.

Le Président de la FFSA, Nicolas Deschaux, a également envoyé un courrier relatif à la situation aux ASA, aux ASK et à l'ensemble des Présidents de Ligue.

Dans ce contexte inédit et incertain qui bouleverse notre quotidien, prenez soin de vous ainsi que de vos proches et soyez assurés du soutien de l'ensemble de la FFSA.